



## Cout d'un divorce a l'amiable

Par **pestounnette**, le **07/02/2009** à **16:14**

Bonjour,

Nous sommes séparés "de fait" avec mon époux depuis quelques temps , nous voudrions régulariser notre situation . Nous envisageons un divorce à l'amiable. Je suis actuellement au chômage, j'aurais aimé connaître approximativement le coup de cette intervention . je remercie par avance toutes les personnes qui pourront me renseigner.

Par **Marion2**, le **07/02/2009** à **19:20**

Bonsoir,

Il n'y a pas de tarifs d'honoraires pour les avocats.

Tout dépend si vous prenez un avocat commun ou non.

Selon vos revenus, voir si vous pouvez bénéficier ou non de l'Aide Juridictionnelle totale ou partielle...

On ne peut pas vous donner un montant.

Cordialement

Par **patfred**, le **08/02/2009** à **21:59**

pour info, mon divorce à l'amiable a couté environ 1500 euros (enfin pas si amiable que ça vu

qu'elle ne voulait pas entendre parler des frais d'avocat... du coup, elle a pris en charge les frais de notaire qui étaient plus élevés !!!)

Par **pestounnette**, le **09/02/2009** à **17:00**

bonjour

merci pour votre réponse même si ce n'est pas très précis car chaque cas est différent je suppose , cela me donne tout de même une idée